

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1244 Décisions concernant les Ministères

n° 1244

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 septembre 1962

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1962

Date du numéro

30 septembre 1962

TEXTE INTÉGRAL

Est rapportée la décision n° 1022 du 26 juillet 1962 faisant bénéficier de l'allocation viagère d'ancienneté le Sergent-Chef Waiss Farah, mle 023, de la Garde Territoriale. Le Sergent-Chef Waiss Farah, mle 23, est-authorized à rengager dans la Garde Territoriale pour une durée de 6 mois, à titre exceptionnel pour compter du 11 août 1962.